

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 34 (1908)
Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: P. MANUEL, ingénieur, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Secrétaire de la Rédaction : Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : *Pont sur la Singine, à Guggersbach*, par M. A. Gremaud, ingénieur. — *Application de la statique graphique aux systèmes de l'espace* (suite), par M. B. Mayor, professeur. — **Divers** : Concours pour des bâtiments universitaires, à Zurich : Rapport du jury (suite et fin). — *Bibliographie*. — Déviation de la ligne des C. F. F. au Wilerfeld, près de Berne. — Société tessinoise des ingénieurs et architectes : Séance du 10 mai 1908.

Pont sur la Singine, à Guggersbach¹.

Par AM. GREMAUD, ingénieur cantonal, à Fribourg.

1. Ancien pont.

L'ancien pont de Guggersbach, démolî en 1907, franchissait la Singine dans un site sauvage et pittoresque, entre Planfayon et Guggisberg. C'était un spécimen intéressant et caractéristique des anciens ponts couverts en bois.

Les habitants des deux rives de la Singine ont dû de bonne heure, comme ailleurs du reste, communiquer entre eux à Guggersbach au moyen de passages plus ou moins praticables et durables, appelés *Stege* (passerelles); mais c'est surtout depuis que le canton de Fribourg eut acquis en 1423, avec celui de Berne, la seigneurie de Grassbourg ou de Schwarzenbourg, dans laquelle était situé Guggisberg, qu'un moyen de communication plus praticable et ayant un caractère plus ou moins définitif, fut établi. C'est ainsi qu'un passage a dû déjà exister vers 1506 à 1511, car une ordonnance du Gouvernement de Fribourg, fixant les tronçons de chemins qu'avaient à construire et à entretenir les ressortissants des anciennes terres, soit des 24 paroisses, prescrivait, entre autres, que la paroisse de Dirlaret devait construire et réparer le chemin qui conduit au petit pont de Guggersbach.

Ce pont a été remplacé par une autre construction vers 1590, car, à cette époque, nous voyons la contrée de Guggisberg et le Gouvernement bernois en instance auprès de celui de Fribourg pour l'engager à contribuer à la reconstruction du pont de Guggersbach. Fribourg faisant la sourde oreille, le Gouvernement bernois lui demanda, le 9 août 1594, une réponse définitive. Le Gouvernement de Fribourg répondit : « Qu'il était, ainsi que ses ressortissants, content du projet de reconstruction du pont, pourvu qu'on n'établisse qu'un petit pont comme cela a été usité jusqu'à présent; mais cependant de manière à ce qu'un cheval chargé puisse y passer et qu'il n'en résulte pas de

¹ Voir la publication « Fribourg artistique à travers les âges » et « l'Album de fête de la Société suisse des ingénieurs et architectes ». Fribourg 1901.

» frais considérables ou qu'on n'établisse pas un pont coûteux ».

Un pont a été construit à cette époque, mais il a dû faire place à un autre, établi vers l'an 1674. Ce dernier a été, d'après un rapport adressé le 9 septembre 1778 au Gouvernement de Fribourg, par le bailli Jenner de Schwarzenbourg, emporté par une crue de la Singine, dont les eaux auraient atteint un niveau de 30 pieds (*sic*)! Les gens de la contrée, par tradition, confirment le fait et ajoutent que le tablier du pont a été emporté d'une seule pièce et est allé se briser contre les rochers situés à 1 km. en aval. Dans son rapport, le bailli ajoute encore que ce pont était en bois et couvert et qu'il se composait de deux culées et de deux piles en rivière.

A ce pont a succédé celui actuel qui porte sur la pile en rivière l'inscription suivante taillée dans un bloc de molasse :

H. P. L. F.

P. M. 1780 P. A. R.

Une inscription analogue, à moitié effacée, se voit sur la culée gauche. En outre, sur une pièce de la charpente, on lit les initiales et le millésime suivant :

F. C. B.

1787

Cette dernière inscription est sans doute celle du charpentier et marque l'achèvement du pont, tandis que la première concerne le maçon.

Le pont avait une longueur totale de 48^m.50 avec une pile en rivière divisant la portée en deux ouvertures, dont l'une a 28 m. et l'autre 18 m. La largeur viable était de 2^m.95 et la hauteur libre de 3^m.10.

Caractéristique est l'angle saillant de 167 degrés (fig. 1) que formait en amont le tablier et résultant de la position de la pile en rivière par rapport à celle des culées. Cette disposition anormale peut s'expliquer de différentes manières : ou pour faciliter la fondation de la pile (roc plus près) ou bien pour améliorer les contours brusques aux entrées du pont; mais ce qui est plus plausible et admis par les gens de la contrée, c'est qu'en arborant ainsi le pont contre les rives, on a voulu lui donner plus de résistance, afin qu'il ne soit pas emporté par les eaux comme celui qui existait avant 1778.